



ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024 **DEMANDE DE BOURSE COMMUNALE D'ETUDES**

A RENVoyer POUR LE 30 JANVIER 2024 AU PLUS TARD

à Monsieur le M. le Maire
Président du Centre Communal d'Action Sociale
132 Grande rue de la Résistance
10110 BAR-SUR-SEINE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETUDIANT(E)

- Nom (en majuscules) :
 - Prénom :
 - Date de naissance :
 - Téléphone portable :
 - E-mail :
 - (En communiquant mon e-mail et mon numéro de téléphone, j'autorise le CCAS à se servir de ces supports)
 - Adresse de l'étudiant :
 - Nom et adresse de l'établissement fréquenté à la rentrée 2023-2024 :
 - Niveau d'études fin juin 2023 :
 - Quel diplôme préparez-vous ?
 - Redoublement à la rentrée de 2023 : oui non
 - Changement d'orientation à la rentrée de 2023 : oui non
 - Est-ce une formation à temps plein ? oui non
 - Est-ce une formation en alternance ? oui non
 - Bénéficiez-vous d'une bourse ?
 - Nationale oui montant annuel : non
 - Régionale oui montant annuel : non
 - Départementale oui montant annuel : non
 - Autre oui montant annuel : non
- (Joindre pour chacune d'elles la notification d'attribution ou en cas de rejet précisez la raison)

FRAIS D'ÉTUDES DU CANDIDAT BOURSIER

- Frais d'inscription (en cas de scolarité payante) (joindre justificatif) :
- Frais de transport (urbain et interurbain) :
- Frais de logement ou d'hébergement (loyer ou pension) :
- Frais de restauration :
- Dépenses d'achat de livres, fournitures, et matériel (sauf ordinateur) :

Joindre impérativement :

- **Tous les justificatifs de dépenses de l'étudiant**
- **Un certificat de présence dans l'établissement au 01/12/2023**
- **Un RIB**
- **L'avis de situation déclarative 2023 sur les revenus 2022 du foyer fiscal auquel vous êtes rattaché.**